



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° DM 2024-166

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné :

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 16 septembre prochain à 19 heures, le conseil municipal devra statuer la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Dérogation aux dispositions du règlement au règlement 308, relatif au zonage, à l'article 74, al. A du règlement (308-9) interdisant l'implantation d'un bâtiment accessoire an façade du bâtiment principal

Identification du site concerné : Le site concerné se situe au 166 rue Saint-Patrice, numéro de lot 6 396 601 du Cadastre du Québec

Le conseil municipal prendra en considération les recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance à laquelle cette demande sera traitée ou sur demande à dg@sherr.ca.

Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 29^e jour du mois d'août 2024.

Clément Costanza

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 29^e jour du mois d'août 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce le 29^e jour du mois d'août 2024.

Clément Costanza
Directeur général et greffier-trésorier